



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

## ! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** Silikon-Öl-Spray

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

#### ! Remarque

UFI: 8KJP-CEY1-100J-NR4N

#### Conditions d'utilisation recommandées

Lubrificateur

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant

F.W.Klever  
Hauptstraße 20, D-84168 Aham  
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10, Fax + 49 (0) 8744 96 99 96  
E-Mail [info@ballistol.de](mailto:info@ballistol.de)  
Internet [www.ballistol.de](http://www.ballistol.de)

#### Service des renseignements

Qualitätssicherung  
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30  
E-mail (personne compétente):  
[info@ballistol.de](mailto:info@ballistol.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Dr.Zettler (Werktags von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr) oder  
Giftnotrufzentrale 022819240  
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Aerosol 1	H222, H229	
Skin Irrit. 2	H315	
STOT SE 3	H336	
Aquatic Chronic 2	H411	

#### Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02



GHS07



GHS09

### Mot signal

Danger

### Consignes en cas de risques physiques

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### Consignes en cas de risques pour la santé

H315

Provoque une irritation cutanée.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Consignes en cas de risques pour l'environnement

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Consignes de sécurité

#### Généralités

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

#### Prévention

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

#### Réaction

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/... .

#### Stockage

P410 + P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

#### Evacuation

P501

Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

2-Methylpentan (107-83-5)

## 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

#### Composants dangereux (continue)

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
74-98-6	200-827-9		< 15	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
106-97-8	203-448-7	butane	< 15	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
107-83-5	203-523-4	hexane (teneur en n-hexane < 5 % (203-777-6))	> 25	Flam. Liq. 2, H225 / Asp. Tox. 1, H304 / Skin Irrit. 2, H315 / STOT SE 3, H336 / Aquatic Chronic 2, H411

#### Remarques complémentaires

Aérosol: propulseur propane / butane

#### Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII

Huile de silicone de qualité alimentaire dans un solvant

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Si des symptômes apparaissent obtenir un traitement médical.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

## ! SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

mousse

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxyde de carbone (CO)

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Aucune information disponible.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Précautions lors de la manipulation**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents

**Mesures générales de protection**

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Éviter d'inspirer les aérosols.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Protéger de la radiation solaire et de températures à 50°C

Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

Conserver au frais.



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

**Classe de stockage (RFA)** 2B

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**  
Aucune information disponible.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Protection respiratoire**

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit  
Concernes les propane en général: en cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant  
Utiliser un filtre de type AX. Couleur d'identification marron conforme EN 371

**Protection des mains**

gants (résistants aux solvants)

**Protection des yeux**

Si besoin: lunettes de protection

**Autres mesures de protection**

vêtement de protection

**Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement**

---

**! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**aspect**

Aérosol

**Couleur**

incolore, limpide

**Odeur**

de solvant

**Seuil olfactif**

non déterminé

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non déterminé				
<b>plage d'ébullition</b>	ca. 60 °C				Les données se réfèrent à la drogue (à l'exclusion du propulseur)
<b>Température de fusion</b>	< -154 °C			DIN/ISO 3016	Les données se réfèrent à la drogue (à l'exclusion du propulseur)
<b>Point d'éclair</b>	non déterminé				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	ca. 1 Vol-%				Les données se rapportent au solvant.
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	ca. 7,4 Vol-%				Les données se rapportent au solvant.
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	ca. 0,74 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			données se rapportant à la phase liquide
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					non miscible
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

#### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

#### Propriétés explosives

Aucune information disponible.

#### 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

Le récipient est sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50°C.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

### Informations diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	5000 mg/kg	rat	OCDE 401	Données se rapportant au composant principal
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	3000 mg/kg	rat	OCDE 402	
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	172 mg/l (4 h)	rat	OCDE	Les données se rapportent à la composante principale.
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant	lapin		
<b>Irritation des yeux</b>	Fortement irritant.	lapin		
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant	Cochon d'Inde		

#### Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Il n'y a aucun risque en utilisation normale.

#### Constatations empiriques

dessèche la peau

le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

**Remarques générales**

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>			Les principaux composants sont censés être facilement biodégradable, mais certains composants sont persistants dans l'environnement.
valorisé			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Flotteurs sur l'eau, est sous forme liquide, est adsorbé sur Erdbodenpartikel partiellement et passe dans la phase vapeur. Pas de contamination des eaux souterraines.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Autres effets nocifs**

**Remarques générales**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Code déchets	Nom du déchet
14 06 03*	autres solvants et mélanges de solvants

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

**Recommandations relatives au produit**

Élimination conformément aux réglementations locales.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

**! SECTION 14: Informations relatives au transport**

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	1950	1950	1950



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

	<b>ADR/RID</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA-DGR</b>
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Druckgaspackung	Aerosols	Aerosols, flammable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	2	2	2.1
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune information disponible.

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

code de restriction en tunnel D

Code de classification 5F

Selon l'ADR 5.2.1.8.1 les produits de moins de 5 litres n'ont pas à être tirés avec le danger additionnel "substance dangereuse ". Le principal danger est dû à la classification du numéro ONU.

**Transport maritime IMDG**

Selon l'ADR 5.2.1.8.1 les produits de moins de 5 litres n'ont pas à être tirés avec le danger additionnel "substance dangereuse ". Le principal danger est dû à la classification du numéro ONU.

**Transport aérien ICAO/IATA-DGR**

Selon l'ADR 5.2.1.8.1 les produits de moins de 5 litres n'ont pas à être tirés avec le danger additionnel "substance dangereuse ". Le principal danger est dû à la classification du numéro ONU.

---

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Autres réglementations (UE)**

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Directive aérosol (75/324/CEE).

**Réglementation nationale**

**Remarques relatives à la limitation d'activité**

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

**Classe de danger pour l'eau** -

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 25.05.2021 (F) Version 7.7  
**Silikon-Öl-Spray**

---

## SECTION 16: Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques  
Les informations de cette fiche de données technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juri

### Informations diverses

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 7.6

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.